



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

INFO RÉORG J -2 MOIS

Déjà beaucoup d'agents s'interrogent sur le pourquoi d'une nouvelle réorg ! Reçue en bilatérale la semaine dernière, la CFDT a abordé les points suivants : organisation distribution, EVMS et la discipline.

■ **Sur la réorganisation** : la stratégie postale sur le futur schéma industriel Parisien a pour objectif de promouvoir et développer de nouveaux services. Le but étant de dissocier travaux intérieurs (TI) et travaux extérieurs (TE) pour démultiplier la création d'îlots et « distri mixte » avec le Samedi (après-midi) travaillé sans sécabilité.

Un objectif qui vise à redéfinir à la fois une organisation à 6 QL sans sécabilité le samedi et à écarter une sécabilité supérieure à 20% sur la sécabilité structurelle Lundi /Mardi.

Le schéma se décomposerait autour des préparateurs en TI et TE, des rouleurs de cycle, facteurs polyvalents...

Tels sont les totems de la DEX !

► **Sur les préparateurs** : la direction nous a confirmé 1 préparateur pour 1.5 QL, les horaires 6H30 – 13H30 comme la distribution classique des équipes sur la PPDC16, excepté pour l'équipe mixte. L'attribution se fera par connaissance géographique et non par ancienneté. Les préparateurs qui sortiront en TI/TE et ceux qui seront amenés à effectuer quelques dégagements par roulement seront éligibles à la prime d'équipe. Les agents positionnés ne participeront pas à la vente.

► **Les équipes mixtes** sur la PPDC16 commenceront à 8H00 pour finir à 15H45, ils couperont et effectueront la distribution de leurs quartiers. Ils pourront s'ils le souhaitent bénéficier des tickets restaurants. Sachant qu'une participation de 2,80€ à 3,00€ sera demandée à l'agent selon son quotient familial.

Les FE sont en cours de concertation, la connaissance géographique permettra l'attribution des quartiers, sinon ce sera l'ancienneté. Des ETC auront lieu cette semaine pour expliquer le chronogramme et l'organisation par service. La vente générale aura lieu le 7 mai 2019. Les agents prendront leur nouveau cycle de travail à compter du Lundi 17 Juin 2019.

**NÉGOCIER & AGIR
POUR CONSTRUIRE
NOTRE AVENIR !**



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C
3 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdfs3c.org
www.cfdfs3c.org

■ **Sur les îlots** : la typologie du 16ème a ses spécificités: présence de nombreuses sociétés, des résidents souvent absents, des loges de gardien qui ferment dès 11H, des portes codées, vigik accès limités etc...La direction nous a affirmé que les ROP testaient l'accès au VIGIK pour les horaires de l'après-midi; les syndicats sont en cours de concertation...pour la Poste, tout serait calé !

Les horaires du Lundi au Vendredi 9H00 – 16H45 et le Samedi 8H00 – 15H45. Les agents bénéficieraient des tickets restaurants.

La CFDT agit aussi pour que la fin de vacation du Samedi soit anticipée.

Là aussi, c'est une volonté de la DEX, de mettre en place des mixtes afin de créer le futur schéma Parisien.

La CFDT n'est pas demandeuse d'une telle évolution et émet de fortes réserves, surtout quand l'espace est restreint et que les conditions de travail accroissent la pénibilité (allongement des tournées et haut le pied).

Pour la CFDT, la distribution mixte ne doit se mettre en œuvre que sur la base du volontariat !





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

■ **Sur EVMS : Au regard de la complexité de ce dossier, de nombreux points restent à éclaircir, un organigramme sera présenté fin mai.**

■ **Sur la discipline, depuis 1 mois une extension du champ disciplinaire est à l'œuvre.**

Lorsqu'une erreur a été commise sur le plan professionnel, lorsqu'un incident éclate sur le lieu de travail avec un encadrant ou entre collègues, en cas d'absentéisme répété, non respect des consignes de sécurité comme le port des EPI, plusieurs réactions sont possibles de la part de la hiérarchie.

Des remarques orales, un entretien, un rappel à l'ordre. Mais de plus en plus souvent ces demandes d'explications orales conduisent tout droit vers la convocation de commissions de discipline. Dans le contexte actuel, il faut donc être vigilant et ne pas en sous-estimer les conséquences.

La CFDT souhaite sensibiliser les agents et les mettre face à leur responsabilité au même titre que les managers doivent être capables de bienveillance au travers d'un management intelligent, où la prévention prendrait le pas sur les sanctions systématiques.

La CFDT vous donne quelques exemples qui peuvent conduire à la discipline pour non respect du règlement intérieur (RI).

- « je n'ai pas réussi à me lever ce matin, il est trop tard pour prévenir mon manager » : non respect de l'article 20/21 du RI.
- « quand je suis malade, pas besoin de prévenir mon employeur. Avec mon arrêt de travail, je suis couverte. » : non respect de l'art 21 du RI.
- « si je n'ai pas de logo de la POSTE sur mes vêtements ce n'est pas grave. De toutes façons mes clients me connaissent. » : non respect de l'art 17 du RI.
- « je suis pressé et je n'ai pas le temps de finir. Pour aller plus vite j'avise d'office mes recommandés et je ramène le reste du courrier. » : non respect de l'art 5 du RI.
- « je connais bien ma cliente ; lorsqu'elle est absente, je signe à sa place pour qu'elle trouve son recommandé dans sa BAL à son retour. » : non respect de l'art 16 du RI.
- « mon collègue m'a insulté je ne vais pas me laisser faire ! » non respect de l'article 4bis du RI.
- « on peut parfois s'emporter auprès d'un client mécontent. Cela arrive à tout le monde de s'énerver ! » : non respect de l'article 4bis du RI.
- « je remets systématiquement les objets signalés à la gardienne même si elle n'a pas procuration: c'est une personne de confiance ! » non respect de l'article 5 du RI.

Quelques exemples parmi tant d'autres qui peuvent amener à réfléchir !

Pour conclure :

Sur ce projet, la CFDT émet de sérieuses réserves sur les objectifs mis en avant, amélioration des conditions de travail et respect de l'équilibre vie professionnelle/vie privée : augmenter les TE a un impact sur la santé !

L'objectif de la CFDT n'est pas de laisser la Poste dicter sa loi, mais de répondre aux enjeux de qualité vie au travail et aux aspirations des agents.

Changer les choses, changer la vie au travail, ça n'est pas qu'un slogan !

Pour la CFDT, c'est un combat quotidien pour sortir des logiques patronales purement comptables et faire intégrer la dimension humaine dans les process industriels.

La CFDT souhaite que la direction écoute et intègre les demandes constructives des agents qui sont les piliers de l'entreprise. Nous ne manquerons pas de vous informer très précisément des évolutions à venir.



CFDT SF3C

3 rue d'Alleray

75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdtsf3c.org

www.cfdtsf3c.org